



ASSOCIATION
Joseph Sauvy



PROJET ASSOCIATIF 2016 - 2020

« De la solidarité du monde agricole »

vers

« Un Accompagnement pour l'Avenir »

De « La Solidarité du Monde Agricole » vers « Un accompagnement pour l'Avenir »



C'est il y a plus de cinquante ans que La Solidarité du Monde Agricole s'est mise en route.

Au cœur du Plateau Cerdan, à Err, le premier établissement de l'Association « Joseph Sauvy », une maison de retraite, a ouvert ses portes en 1963 pour accueillir les personnes âgées de ce territoire de notre département.

Les membres fondateurs, portés par de grandes valeurs d'humanisme et de solidarité n'imaginaient certainement pas à l'époque l'évolution et le développement qu'allait connaître l'Association qu'ils venaient de créer.

La route qu'ils venaient d'ouvrir est aujourd'hui bordée d'une trentaine d'établissements et de services qui viennent en aide à celles et ceux que la vie a fragilisés, à celles et ceux qui traversent des moments difficiles ou que la vieillesse affaiblit.

Depuis les années soixante, le monde a beaucoup changé.

La moyenne d'espérance de vie est passée, en France de 70 ans à plus de 82 ans. Maladie d'Alzheimer, Autisme, Scanner, IRM... ne faisaient pas partie du langage commun.

Ce qui n'a pas changé, c'est qu'il y a toujours des enfants, des femmes, des hommes qui ont besoin de nous.

« **Prendre en charge, Accompagner, Respecter** ». Ces trois principes sont le fil conducteur de la vie de notre Association.

Au cours de ce demi-siècle, nous avons évolué, nous nous sommes adaptés aux nouveaux besoins en construisant des établissements, en améliorant nos conditions d'accueil, en mettant en place de nouvelles formes d'accompagnement et de prise en charge et en élargissant nos actions sur d'autres secteurs d'intervention du monde du médico-social.

En s'appuyant sur un important maillage du territoire de notre département, sur une organisation autour de six pôles d'activités, forts de l'engagement et de la compétence de nos personnels et accompagnés par nos tutelles : l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental, « **La Solidarité du Monde Agricole** » va avec confiance vers « **Un accompagnement pour l'Avenir** ».

Conscient des devoirs qui sont les siens, de son poids économique, tant en matière d'emplois que d'investissements pour notre pays, l'Association « Joseph Sauvy » va poursuivre sa route, fidèle aux valeurs de ses fondateurs et capable de s'ouvrir et de s'adapter aux nouvelles contingences qui s'annoncent.

Pour ma part, et fort du soutien sans faille du Conseil d'Administration et de la Direction Générale, je m'engage à ce que nous poursuivions au mieux nos missions, en toute humilité et avec sérénité.





SOMMAIRE

Mot du Président

Avant-propos 1

Plus de 50 ans d'histoire 2

Nos Valeurs et Principes..... 4

La gouvernance associative..... 6

Gouvernance politique

Gouvernance opérationnelle

Les Champs d'intervention..... 8

Pôle Enfance 9

Pôle Travail Adapté 10

Pôle Handicap Adulte..... 11

Pôle Personnes Agées 12

Pôle Aide à Domicile 13

Pôle Insertion..... 14

Groupements de Coopération..... 15

Ensemble aujourd'hui, plus forts pour demain 16

L'accueil et l'accompagnement des personnes 18

La dynamique Qualité 20

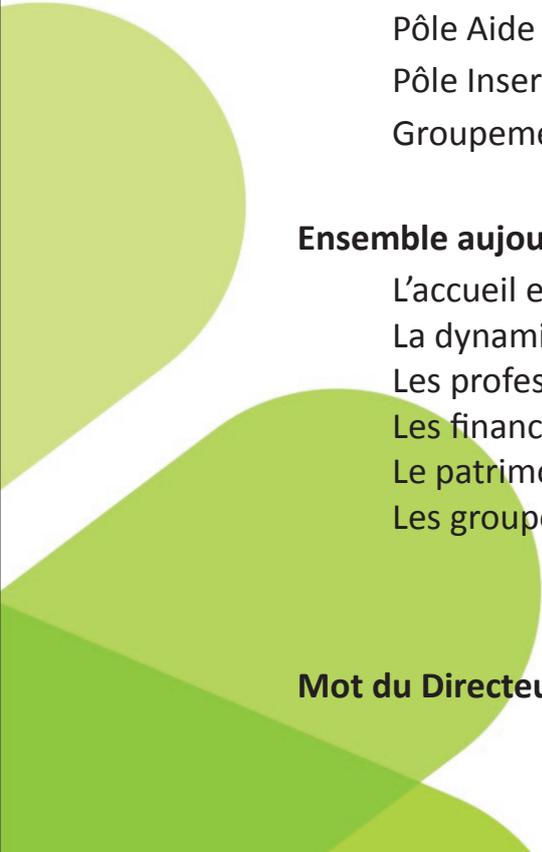
Les professionnels et bénévoles..... 22

Les financements 24

Le patrimoine et le territoire..... 26

Les groupements, réseaux et partenariats 28

Mot du Directeur Général



AVANT-PROPOS

L'association «Joseph Sauvy» s'est engagée depuis plus de 50 ans sur la voie de l'aide et du soutien aux personnes les plus vulnérables de la société, sur l'ensemble du territoire départemental. Elle a développé des savoir-faire dans les domaines de l'éducation, de l'accompagnement, de la coordination des soins et de l'insertion par le travail pour des publics aussi différents que les enfants et adultes en situation de handicap, les personnes âgées et les personnes concernées par les addictions.

Aujourd'hui, elle bénéficie d'une reconnaissance environnementale pour l'ingénierie et l'expertise déployées au service des personnes en situation de vulnérabilité, et en particulier par la prise en compte de l'autisme, des troubles psychiques et de la maladie d'Alzheimer.

Le contexte européen et national en ce début de XXI^{ème} siècle, avec son cortège de transformations, invite les acteurs de l'action sociale et médicosociale à se repositionner dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Les différents acteurs sont invités à prendre part, chacun à leur place, au développement de la performance sociale et économique de l'association dans une perspective d'amélioration continue de la prise en compte de la vulnérabilité des personnes qu'elle accompagne.

L'association «Joseph Sauvy» gestionnaire de structures sanitaires, sociales et médico-sociales, en tant qu'acteur de proximité sur le territoire départemental, est consciente des mutations du secteur et s'engage dans le renouvellement de son projet associatif.

« PERPETUER, DEVELOPPER, INVENTER »

Le projet politique 2016-2020 de l'association doit nous amener à :

- L'ancrage et la reconnaissance des compétences développées par l'association :

Forte de son histoire et de ses expériences, l'association veille à ce que ses valeurs soient portées par les professionnels au plus près des personnes accompagnées.

- Une forte collaboration à tous les niveaux :

Nous pouvons apporter une réponse à l'augmentation et à la complexité des besoins du public en restant, aux côtés des acteurs du secteur, unis et solidaires. Ensemble, nous pourrions aboutir à une meilleure anticipation et coordination pour offrir des parcours de soins adaptés, continus et cohérents.

- Promouvoir le croisement des savoirs entre les différents acteurs impliqués dans nos actions :

Les savoirs institutionnels, professionnels et d'usages contribuent dans une relation partagée à promouvoir la reconnaissance de l'altérité. Le croisement des savoirs permet d'apporter des réponses co-élaborées aux problématiques individuelles et territorialisées des personnes que nous accompagnons. Il assure et pérennise des réseaux d'acteurs au plus près du territoire.

- S'engager dans des pratiques innovantes respectueuses des citoyens, de la société et de l'environnement :

Considérer les personnes accompagnées, comme de véritables acteurs de leur prise en charge et de l'association. L'organisation de la « participation » implique une évolution importante de la posture professionnelle, qui doit être réfléchie et organisée. L'utilité sociétale et le développement durable sont des notions essentielles qui, au-delà de mobiliser tous les acteurs, offrent un levier de performance et de développement.

« L'essentiel est d'être ensemble pour comprendre le présent et construire l'avenir. »

PLUS DE 50 ANS D'HISTOIRE...

Fondée en 1963, par la caisse de Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.) des Pyrénées Orientales¹, et la Caisse Régionale de Réassurance Mutuelle Agricole des Pyrénées Orientales², l'association a été portée par de grandes personnalités comme Maître Louis Baixas, M. Charles de Menditte ainsi que M. Joseph Sauvy. Ainsi, forte de son ancrage rural, l'association arbore la devise « la solidarité du monde agricole ».

« DE LA SOLIDARITE DU MONDE AGRICOLE VERS UN ACCOMPAGNEMENT POUR L'AVENIR »

Depuis l'ouverture du centre « Joseph Sauvy » à Err, l'association a su se développer et s'organiser au regard des mutations organisationnelles promues par les politiques publiques, tout en privilégiant la prise en compte des personnes qu'elle accompagne. Soucieuse d'apporter des services appropriés, et portée par l'action des administrateurs et des professionnels, elle s'est en permanence adaptée aux évolutions sociales, techniques et technologiques.

1963

Ouverture du Centre « Joseph Sauvy » à Err



1975

E.S.A.T. « Charles de Menditte » à Bompas

F.H. « Charles de Menditte » à Bompas

1982

F.V. « Les Pardalets » à Los Masos

Etablissement Sanitaire Centre « Joseph Sauvy » à Err

1989

E.H.P.A.D. « Les Valbères » à Sorède

F.H. de la Salanque à Villelongue de la Salanque

S.A.A.D. Mandataire « AMASDOR » à Perpignan

1995

M.A.S. « L'Orri » à Los Masos

2005

S.E.S.S.A.D. « Poc y Mes 1 » à Le Soler

2008

P.U.V. « El Reparo » à Latour de Carol

1972

I.M.E. « Les Pardalets » à Los Masos



1980

S.A.A.D. « Joseph Sauvy »



1984

E.A. "Les Espaces Verts du Littoral" à Canet en Roussillon

2002

S.S.I.A.D. « Joseph Sauvy » à Err

E.H.P.A.D. « Les Myosotis » à Ur

2006

F.A.M. « Les Pardalets » à Los Masos



1993

S.A.V.S. "Charles de Menditte" à Bompas

NOS PRÉSIDENTS

M. Baptiste PAMS
de 1963 à 1969

Maître Louis BAIXAS
de 1969 à 1979

M. René-Jean CAMO
de 1979 à 1990

M. André CAVAILLÉ
de 1990 à 1992

¹ Aujourd'hui, le Comité Départemental de l'échelon local des Pyrénées Orientales de la MSA Grand Sud

² Aujourd'hui, Fédération Départementale des caisses des Assurances Mutuelles Agricoles des Pyrénées Orientales

L'adaptabilité de l'association s'illustre par la réalisation de projets aussi ambitieux que pointus ; pour exemple, les opérations de fusions, de groupements, de reconstruction ou de restructuration.

Soutenue par les institutions et de solides partenariats, elle a contribué à l'évolution du territoire sur ses champs d'action, et permet aujourd'hui l'aide et l'accompagnement des personnes sur l'ensemble du département.

Sans oublier que l'enracinement de l'association, dans les Pyrénées-Orientales, permet de valoriser ses acquis et de s'engager vers l'avenir.

2009

Fusion /Absorption de l'Association Roussillonnaise d'Action Sociale :

- I.M.E. « Aristide Maillol » à Bompas
- S.E.S.S.A.D. « L'Auxili », et « Caminem », à Perpignan
- I.T.E.P. « Peyrebrune » à Nefiach



- E.S.A.T. « Joan Cayrol » à Bompas
- E.S.A.T. « Les Terres Rousses » à Canet en Roussillon
- E.H.P.A.D. « Les Airelles » à Vernet les bains

2010

- S.A.J. « Couleurs de Vie » à Bompas
- G.C.S.M.S. Sauv'y Insertion

2012

- F.V. « Charles de Menditte » à Bompas
- Annexe au S.E.S.S.A.D. « Caminem » à Prades
- Fusion/Absorption du C.A.A.R.U.D. « Ascode » à Perpignan



2014

- Dispositif Méthadone Bas Seuil entre le C.A.A.R.U.D. « Ascode » et le C.H. de Thuir
- G.C.S.M.S. S.A.M.S.A.H. 66 Cerdagne Capcir Conflent entre le C.H. de Thuir, l'A.J.S., et l'APAPH Les Sources de Thuès

2015

- Transformation du F.A.M. « L'Oliveraie » en structure P.H.V. « L'Oliveraie »

2017

- Création U.E.M. par extension du S.E.S.S.A.D. « Poc Y Mes »
- Mise en place du P.C.P.E. adossé à l'I.M.E. « Al Casal »

2009

- F.A.M. « L'Oliveraie » à Bompas
- E.H.P.A.D. « L'Oliveraie » à Bompas
- I.M.E. « Les Pardalets » devient l'I.M.E. « Al Casal » à Le Soler
- S.E.S.S.A.D. « Poc y Mes 2 » à Prades
- S.E.S.S.A.D. « Endavant » à Perpignan

2011

- Installation de la M.A.S. « L'Orri » à Prades
- P.U.V. « Le Château de Nyer » à Nyer
- G.C.S. Pôle Sanitaire Cerdan à Err entre l'UGE-CAM, le GECT et l'A.J.S.



2013

- Centre d'hébergement et d'équithérapie à Los Masos

2015

- G.C.S.M.S. « Centre Gérontologique du Roussillon » entre le C.H. de Perpignan et l'A.J.S. : E.H.P.A.D. « L'Oliveraie » E.H.P.A.D. « C.H.P. » Accueil de jour « L'Oiseau Blanc » Structure P.H.V « Dina Vierny » à Thuir

Alternance entre M. Roger PAILLÈS et Mme Rose de MONTELLA de 1993 à 1998

Mme Rose de MONTELLA de 1998 à 2014

M. Louis MALET depuis 2014

NOS VALEURS

Les valeurs portées par l'association «Joseph Sauvy» ont façonné son histoire, son identité ainsi que ses pratiques d'accompagnement de la vulnérabilité sur le département.

Le déploiement d'une politique d'intervention territorialisée nous permet de mettre en cohérence ces valeurs avec les actions menées auprès des personnes accompagnées, dans nos établissements et services.

Humanisme

Pour les Personnes Accompagnées et l'Entourage

Les attentes et besoins de la personne sont au cœur de l'aide et de l'accompagnement apportés.

Leur famille et l'entourage sont des acteurs majeurs et une ressource essentielle dans la démarche d'accompagnement.

Cette reconnaissance de l'autre est pratiquée à travers le respect des droits et des libertés individuelles, la co-construction du projet personnalisé, et l'accompagnement à la vie associative et civique.

Pour les Professionnels et Bénévoles

Une des principales préoccupations associatives est de veiller à l'amélioration continue de la qualité de vie au travail.

L'association a notamment mis en place des dispositifs de prévention, d'accompagnement et de suivi des conditions de travail, animés par une gestion des ressources humaines adaptée et valorisante.

Pour l'Environnement

L'expérience acquise par l'association en matière de développement, lui permet d'exercer sagesse et sens commun dans ses futurs projets.

Tout développement est orienté par de réels besoins, et le respect de ses valeurs.



« Faire de l'humain une priorité, penser à autrui avant toute autre considération »

Respect

Pour les Personnes Accompagnées et l'Entourage

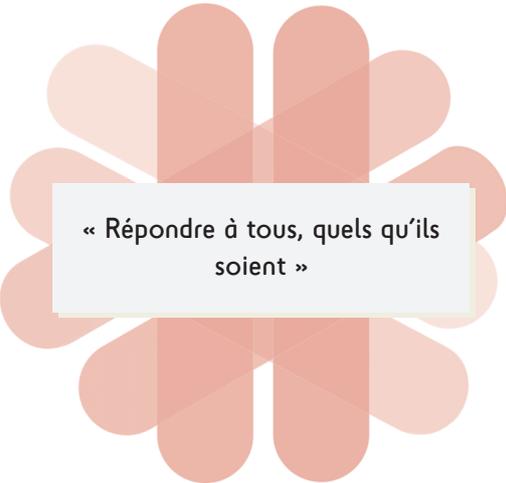
Il s'agit de considérer, d'estimer les personnes et leur entourage, de garantir le respect des droits et des libertés.

Pour les Professionnels et Bénévoles

Le respect de la personne en tant qu'individu et professionnel, notamment par la reconnaissance de ses qualités et compétences.

Pour l'Environnement

Le respect du territoire et de l'environnement se traduit, entre autres, par le respect des acteurs concernés. Il est nécessaire de se concerter et de prendre en compte avec égard les parties prenantes dans les actions. Attentive à l'impact sur le territoire, l'association s'inscrit dans une démarche de durabilité pour les projets de développement.



« Répondre à tous, quels qu'ils soient »

NOS PRINCIPES

Ces valeurs, d'humanisme, de tolérance, de solidarité et de respect sont la référence qui fonde, au quotidien, la conduite de l'association et la gouvernance associative.

Aussi l'association, guidée par ses valeurs, développe des actions s'inscrivant dans une perspective de « Solidarité des territoires ». Elle conserve ainsi l'esprit d'initiative et une capacité d'innovation, inscrits dans son code génétique et qui en font un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire.

Solidarité

Pour les Personnes Accompagnées et l'Entourage

Le collectif est pris en compte au même titre que l'individu. Cet équilibre permet une meilleure prise en compte de la personne dans sa vie sociale et citoyenne.

Pour les Professionnels et Bénévoles

La volonté d'améliorer la cohésion associative passe avant tout par le soutien des professionnels au quotidien. L'association s'engage avec tous les professionnels pour améliorer les conditions de travail afin de « mieux vivre ensemble ».

Pour l'Environnement

L'association tente, par ses réseaux et ses partenariats, de transmettre ses savoirs et de partager ses expériences, dans une dynamique d'entraide et de réciprocité.

Elle s'engage avec d'autres acteurs, appartenant ou non à l'économie sociale et solidaire, dans des actions communes respectueuses des principes associatifs et de l'indépendance de chacun, pour l'amélioration des parcours de soins, d'aide et d'accompagnement.



« Créer et développer le lien entre les personnes »

Tolérance

Pour les Personnes Accompagnées et l'Entourage

L'association veille constamment aux nouveaux besoins et attentes du public vulnérable. Dans cette démarche, elle tente de proposer des modes d'accueil et d'accompagnement innovants dans le but de maintenir son ouverture d'esprit.

Pour les Professionnels et Bénévoles

L'échange, le partage, l'information et la formation sont les leviers utilisés par l'association afin d'éviter toutes pratiques discriminantes ou situations bloquantes.

La bienveillance est au centre des pratiques de gestion des ressources humaines, quelle que soit la nature ou la durée de la collaboration.

Pour l'Environnement

L'implication de l'association dans différents réseaux et son ouverture vers l'extérieur lui confèrent une vision élargie, qui ne la cantonne pas à son secteur d'activité, ni à territoire donné, et lui permet d'avoir conscience des enjeux à venir.



« Admettre chez les autres des manières d'être, de vivre et de penser différentes des siennes »

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

LA GOUVERNANCE POLITIQUE

Régie par la loi du 1er juillet 1901, l'association de droit privé à but non lucratif « Joseph Sauvy » a développé sa gouvernance autour de :

- ◆ L'implication et l'intégrité de ses membres;
- ◆ La mise en œuvre de réponses adaptées à l'accompagnement des personnes vulnérables ;
- ◆ La recherche permanente de l'efficacité.

La rigueur de gestion a permis à l'association de grandir sur des bases solides et durables, mais également de pouvoir se positionner en tant qu'acteur reconnu du secteur sanitaire, social et médico-social. Néanmoins, consciente de l'évolution du contexte, l'association oriente sa politique vers l'innovation.

« Vers un mode de gouvernance participatif »

Les standards de gestion et de gouvernance associative tendent à évoluer significativement en vue de parfaire la réponse apportée aux besoins et attentes actuels du public. Ainsi, dans une perspective *extra legem*, l'association se fixe pour objectif de moderniser son appareil décisionnel en s'enrichissant de la participation des parties prenantes sous la forme d'un comité consultatif.

Aujourd'hui la dynamique est engagée, par la nomination d'un administrateur référent pour chaque structure. Plus proches des réalités de terrain, les administrateurs de l'association sont formés aux spécificités du secteur, et participent activement à la vie des structures à l'aide des Conseils de la Vie Sociale (C.V.S.).

Actuellement la gouvernance politique s'organise en trois instances, l'assemblée générale, le Conseil d'Administration et le Bureau.

LA GOUVERNANCE OPERATIONNELLE

Le pilotage opérationnel (ou gouvernance opérationnelle) est essentiel dans les schémas décisionnels de l'association.

Il est l'appui et le soutien technique permettant de garantir l'opérationnalité et l'effectivité des décisions.

La Direction Générale ainsi que les Directeurs de Pôles et de structures assurent la gestion et la coordination des différents établissements et services de l'association, notamment en matière de déploiement de la politique associative.

La gouvernance opérationnelle est composée de quatre instances, le Comité de Direction Générale, le comité de Pôle élargi, le Comité de Pôle restreint, et le Séminaire de Direction.

C O M P O S I T I O N	<u>L'Assemblée Générale (A.G.)</u> Membres de Droit Membres Bienfaiteurs Membres d'Honneur Membres Adhérents
	<u>Le Conseil d'Administration (C.A.)</u> Membres de Droit Membres Bienfaiteurs Membres Associés
	<u>Le Bureau</u> Président Vice-présidents Trésorier Secrétaire
	<u>Le Comité de Direction Générale</u> Directeur Général Secrétaire Général Directrice des Ressources Humaines Directeur des Finances Coordonnateur de Pôles
D E S I N S T A N C E S	<u>Le Comité de Pôle Élargi</u> Directeur Général Secrétaire Général Directrice des Ressources Humaines Directeur des Finances Coordonnateur de Pôles Directeurs de Pôle
	<u>Le Comité de Pôle Restreint</u> Secrétaire Général Coordonnateur de Pôles Directeurs de Pôle
	<u>Le Séminaire de Direction</u> Directeur Général Secrétaire Général Directrice des Ressources Humaines Directeur des Finances Coordonnateur de Pôles Directeurs de Pôle Directeur Adjoint au pôle / Responsable Etablissement



MISSIONS DES INSTANCES

L'Assemblée Générale

- Entend les rapports du C.A. sur la gestion, les activités, la situation morale de l'association, le rapport financier, et le rapport du commissaire aux comptes,
- Vote les comptes de l'exercice, et les résolutions proposées par le C.A.,
- Autorise la conclusion des actes ou opérations excédant les pouvoirs du C.A.,
- Entérine le C.A..
- Valide les orientations proposées par le C.A..

Le Conseil d'Administration

- Met en œuvre les décisions de l'A.G. et prend en charge les décisions ne relevant pas de l'A.G. ou du bureau,
- Définit les objectifs et la politique générale,
- Prend des décisions relatives à la gestion,
- Arrête les budgets et comptes annuels,
- Elit le président et le bureau.

Le Bureau

- Met en œuvre la politique associative arrêtée par le C.A. et approuvée par l'A.G.,
- Assure la gestion quotidienne, le déroulement des projets, programme et suit le fonctionnement du siège,
- Veille à la réalisation des objectifs fixés par le C.A.,
- Etudie les nouveaux projets et suit leur évolution pour le C.A..

Le Comité de Direction Générale

- Met en œuvre la politique associative,
- Prend des décisions d'ordre stratégique et/ou organisationnel.

Le Comité de Pilotage de Pôle Élargi

- Met en œuvre le plan d'actions global de l'association et en assure le suivi,
- Coordonne les actions du siège et des pôles.

Le Comité de Pôle Restreint

- Mène à bien en réunion de travail les actions définies en COPIL Pôle,
- Partage des informations.

Le Séminaire de Direction

- Communique les informations générales,
- Echange sur les projets en cours.

LES CHAMPS D'INTERVENTION

L'association «Joseph Sauvy», est connue et reconnue pour sa capacité à œuvrer dans de nombreux champs : sanitaire, social, médico-social et plus récemment l'insertion.

Dotée aujourd'hui d'une trentaine d'établissements et services elle a su parfaire son organisation par la création de 6 pôles d'activité et sa participation à des groupements de coopération au cœur des territoires.



Pôle
Personnes Âgées



Pôle
Aide à Domicile



Pôle
Travail Adapté



Pôle Enfance



Pôle Handicap Adulte



Pôle Insertion



Groupements
de coopération



Cette logique de groupement d'activités optimise la gestion, favorise les échanges et les mutualisations, tout en améliorant la prise en compte des personnes accueillies et accompagnées.

Pôle Enfance

Le pôle est composé de :

L'Institut Médico Educatif « Al Casal » à Le Soler dont l'Unité d'Enseignement en classe de Maternelle (2017),
L'Institut Médico Educatif « Aristide Maillol » à Bompas,
L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique « Peyrebrune » à Néfiach,
Les Services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile :
« Poc y Mes » à Le Soler et Prades
« Caminem », « Auxili » et « Endavant » à Perpignan
Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (2017)

Les agréments des établissements permettent de proposer un accompagnement en internat ou en externat pour les enfants et jeunes adultes présentant une déficience légère ou sévère, un autisme ou des troubles du spectre autistique, ou des troubles du comportement.

Les personnes accueillies sont orientés par les Maisons Départementales Personnes Handicapées (MDPH).

Les I.M.E. accueillent des enfants et adolescents de 6 à 20 ans. L'objectif d'un I.M.E est de préparer l'insertion du futur adulte dans la société au travers :

- D'un accompagnement personnalisé construit avec la famille
- D'une prise en charge thérapeutique
- D'un soutien éducatif spécialisé
- D'un enseignement scolaire et de formation adapté

Les S.E.S.S.A.D. ont pour mission de favoriser la participation des enfants et des adolescents à la vie en milieu ordinaire, au mieux de leur capacité et de leur accomplissement personnel.

Ils servent de lien entre le jeune, la famille, l'école ou le collège et les centres de loisirs ; pour l'amener à développer ses capacités d'autonomie sociale, intellectuelle et psycho-affective.

L'I.T.E.P accueille des enfants, garçons et filles, âgés de 6 à 13 ans qui présentent des difficultés psychologiques, notamment dans l'intensité des troubles du comportement et qui perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants se trouvent malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé.

Un des principaux enjeux est d'adapter l'accompagnement des jeunes accueillis en fonction de l'évolution des connaissances, notamment celles concernant l'autisme.

D'autre part, la prise en compte et la mise en œuvre des recommandations de l'A.N.E.S.M et de l'H.A.S sont des leviers importants que nous utilisons afin de faire évoluer nos pratiques.

Pour répondre à ces enjeux, la formation et la recherche sont des axes de travail auxquels nous attachons une grande importance.

ZOOM

8

structures pour l'accueil et l'accompagnement des enfants et jeunes adultes

317 places (internat, semi-internat, accueil séquentiel) dont 7 places d'U.E.M. et 15 places de P.C.P.E.



Pôle Travail Adapté

Ce Pôle regroupe trois E.S.A.T. et deux E.A. situés sur le département et plus particulièrement sur les communes de Bompas et de Canet en Roussillon :

L'E.S.A.T. « Terres Rousses » à Canet en Roussillon

L'E.S.A.T. « Joan Cayrol » à Bompas

L'E.S.A.T. « Charles de Menditte » à Bompas

L'E.A. « Les espaces Verts littoral »

L'E.A. « Atelier de Restauration Roussillonnais »

Ces structures accueillent des personnes avec déficiences intellectuelles moyenne et légère, et/ou troubles psychiques.

L'entreprise adaptée est une entreprise en milieu ordinaire employant majoritairement des travailleurs handicapés. Elle permet à tout travailleur handicapé d'exercer une activité salariée dans des conditions adaptées à ses possibilités.

Les E.S.A.T. accompagnent les personnes en situation de handicap, ne pouvant ni travailler en milieu ordinaire ni travailler en E.A., pour exercer une activité professionnelle, maintenir les acquis scolaires et développer des compétences métiers .

Les différentes activités professionnelles :

Activités d'Espaces verts (créations, entretiens, développement)

Activités de Blanchisserie et de pressing

Activités Agroalimentaires (biscuiterie, pots et vins)

Activités Agricoles (Maraichage, Pépinières, viticulture...)

Activités de fabrication et de confection (Préfabriqué Ciment, Menuiserie, couture industrielle, couture...)

Activités de Prestations en entreprise

Les différentes activités de soutien :

Soutien psychologique et personnalisation de l'accompagnement

Soutien médical (information et orientation)

Temps festifs collectifs

Actions de santé, actions d'information et sensibilisation (programme annuel)

Insertion professionnelle en milieu ordinaire

L'évolution de l'accompagnement des ouvriers, en prenant en compte les différentes composantes de la mission d'accompagnement professionnel et d'autonomie, et considérer le développement économique des structures est une priorité. Il s'agit également de prendre en compte l'évolution des publics et un accompagnement social périphérique au travail doit être pensé (étayer les questions relatives à la santé, au logement et au transport deviennent des questions incontournables et freinent l'entrée en ESAT).

ZOOM

5

structures pour l'accompagnement par le travail des adultes en situation de handicap

273 postes en E.S.A.T.

60 postes en E.A.



Pôle Handicap Adulte

Les établissements et services du pôle sont destinés à l'accueil et à l'hébergement (internat ou semi-internat) d'adultes en situation de handicap. Le pôle propose également, en accord avec le Conseil Départemental, un hébergement temporaire

Ces structures médico-sociales sont :

Le foyer d'hébergement « La Salanque » à Villelongue de la Salanque

Le foyer d'hébergement « Charles de Menditte » à Bompas

Le Foyer de vie « Charles de Menditte » à Bompas

Le Service D'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) à Bompas

Le Service d'Accueil de Jour (S.A.J.) « Couleurs de vie » à Bompas

Le Foyer d'Accueil Médicalisé « Les Pardalets » à Los Masos

Le Foyer de vie « Les Pardalets » à Los Masos

La Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.) « L'Orri » à Prades

Le choix d'hébergement dépend du degré d'autonomie de la personne en situation de handicap et des prestations souhaitées après une notification d'orientation prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H.)

L'association offre une palette d'hébergement ou d'accompagnement très variée qui va de l'hébergement du travailleur en atelier protégé ou ESAT jusqu'à hébergement d'adultes qui ne sont pas aptes à exercer un travail, même en milieu protégé, mais possédant une autonomie suffisante pour se livrer à des activités de détente et de développement personnel.

L'établissement met en œuvre des soutiens médico-sociaux adaptés à l'état des personnes accueillies.

Les activités proposées doivent permettre un maintien des acquis et un épanouissement individuel.

L'objectif principal est d'offrir toutes les formes d'accompagnement et d'hébergement qui se pratiquent en s'adaptant continuellement aux évolutions des besoins et attentes des personnes en situation de handicap et de leur entourage.

Pour exemple, le foyer d'hébergement « Charles de Menditte » a mis en place à Bompas six hébergements dans une résidence permettant d'expérimenter une vie plus autonome au sein d'un groupe restreint.

ZOOM

8

structures pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap

places d'hébergement
places d'accueil de jour
places d'aide et d'accompagnement à la vie sociale

186 adultes accompagnés



Pôle Personnes Âgées

Le pôle est composé de :

- quatre E.H.P.A.D., pour l'hébergement des personnes âgées dépendantes :
 - E.H.P.A.D. « Joseph Sauvy » à Err,
 - E.H.P.A.D. « Les Valbères » à Sorède,
 - E.H.P.A.D. « Les Airelles » à Vernet les bains,
 - E.H.P.A.D. « Les Myosotis » à Ur.
- de deux P.U.V. pour l'hébergement des personnes âgées autonomes, :
 - P.U.V. « Le Château de Nyer » à Nyer,
 - P.U.V. « El Reparo » à La Tour de Carol.
- d'une structure « P.H.V. » pour l'hébergement des personnes âgées en situation de handicap, :
 - P.H.V. « L'Oliveraie » à Bompas.
- et d'un S.S.I.A.D pour les soins à domicile.

Les structures du pôle s'intègrent dans une logique de prise en compte globale de la personne âgée. En effet, les structures développent des réseaux et des partenariats permettant une continuité de prise en charge, notamment dans le domaine sanitaire.

Pour exemple, la création du G.C.S. « Pôle Sanitaire Cerdan » entre l'UGECAM, le GECT et l'association permet de proposer des courts, moyens ou longs séjours gériatriques et en rééducation fonctionnelle.

ZOOM

8

structures pour l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées
299 places d'hébergement permanent ou temporaire
5 places d'accueil de jour **30** places en S.S.I.A.D.



Pôle Aide à Domicile

Depuis 1980 , le S.A.A.D. de l'association « Joseph Sauvy » aide et accompagne les personnes vulnérables , lui permettant de développer un accompagnement spécifique pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Le service prestataire couvre actuellement plus de 150 communes dans le département (hors Cerdagne et Capcir).

Les principales missions du S.A.A.D. sont :

L'aide domestique :

- Entretien du logement et du linge,
- Préparation des repas,
- Courses ...

L'aide à la personne

- Maintien de la vie sociale, culturelle et citoyenne
- Aide aux actes du quotidien (lever/coucher, toilette, habillage, prise des repas...)

Le pôle gère également une activité S.A.A.D. Mandataire « AMASDOR », où l'utilisateur est l'employeur de l'intervenant au domicile.

Le S.A.A.D. s'inscrit, avec les autres acteurs du secteur, dans une démarche de coordination et d'harmonisation, toujours dans le but d'améliorer le parcours de soins , d'aide et d'accompagnement des personnes.

Les actions déployées (notamment au travers des SPASAD), permettent une avancée importante du maillage territorial et une vision concrète des transformations à venir pour le S.A.A.D. .

ZOOM

3

modèles de services d'aide et d'accompagnement à domicile :

- l prestataire,
- l portage de repas,
- l et mandataire.

Environ **2000** personnes aidées et accompagnées chaque année



Pôle Insertion

ZOOM

2

structures d'accueil anonyme, et d'accompagnement pour les usagers de substances psychoactives

Environ **17000** accueils et passages*
Environ **800** personnes en file active*

Le pôle est constitué à ce jour de deux établissements :

le C.A.A.R.U.D. Ascode et le Programme Méthadone Bas Seuil 66 hébergé dans les locaux du CAARUD.

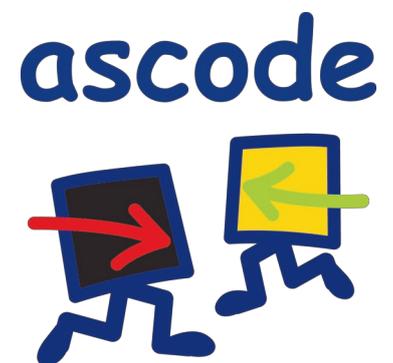
Il s'agit de deux entités distinctes, chacune ayant sa propre autorisation d'exercice et une dotation individuelle.

Le C.A.A.R.U.D. « Ascode », établissement médico social relevant du champ de l'Addictologie, intervient sur l'ensemble du territoire départemental pour les personnes concernées par les addictions.

Le service « Méthadone Bas Seuil » issu du partenariat entre le C.A.A.R.U.D. « Ascode » et le C.H. de Thuir, intervient plus particulièrement auprès des usagers de drogues actifs.

Au travers de son programme Régional de Santé 2012-2017, l'Agence Régionale de Santé, via une lettre de Mission, positionne le CAARUD comme le référent en matière de Réduction Des Risques sur l'ensemble du département et rappelle l'importance des actions de proximité. Elle demande au CAARUD de piloter l'évolution de la Réduction des Risques pour la rendre accessible aux usagers sur tout le territoire et la rend partie intégrante du parcours de santé.

Dans ce cadre, de nombreux chantiers ont été poursuivis (notamment pour la réduction des risques) et sont à venir tout en assurant la qualité de service dans la gestion des actes du quotidien.



Groupements de coopération

L'association Joseph SAUVY est forte de sa participation aux groupements de coopération sur le territoire.

Le G.C.S. « Pôle Sanitaire Cerdan »

Etablissement sanitaire composé de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie (U.G.E.C.A.M.) Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées, du Groupement Européen de Coopération Territoriale « Hôpital de Cerdagne » (G.E.C.T.-H.C.) et de l'Association Joseph SAUVY, le G.C.S. « Pôle Sanitaire Cerdan » fait partie intégrante du projet transfrontalier avec l'Hôpital de Cerdagne.

Il s'inscrit dans la filière gériatrique du Plateau Cerdan, avec ses 97 lits et places composés d'un service Court Séjour de médecine à orientation gériatrique (M.C.O.), de deux services Moyen Séjour de soins de suite et réadaptation (S.S.R.) (polyvalents et spécialisés gériatriques) et d'une unité de soins de longue durée (U.S.L.D.).

Il assure ses activités en étroite coopération en matière de projets médicaux



ZOOM

4

Groupements de coopération sanitaire et / ou médico social pour l'amélioration du parcours de soins et de prise en charge.

Ils sont constitués dans un objectif de qualité et de diversification de l'offre.

Les groupements représentent :
≈ 20 millions de chiffre d'affaire
≈ 300 salariés



Le G.C.S.M.S. « SAMSAH 66 Conflent / Cerdagne / Capcir » :

Constitué du Centre Hospitalier Léon-Jean Grégory à THUIR, de L'Association Pour l'Autonomie des Personnes Handicapées (A.P.A.P.H.) Les Sources de Thuès et de l'Association Joseph SAUVY, le groupement assure de façon concertée l'accompagnement de la prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux et d'handicap psychique sur le territoire du Conflent, de la Cerdagne et du Capcir.

Le G.C.S.M.S. « Sauvy Insertion » :

Composé de la Mutualité Sociale Agricole Grand Sud, de l'Association Solidarité 66 et de l'Association Joseph SAUVY, le groupement a pour objectif de développer des activités d'insertion à destination de la population des Pyrénées-Orientales :



- En créant des activités relevant du secteur de l'Insertion.
- En développant un réseau de partenariats par un regroupement des membres du secteur social et médico-social intervenant auprès des publics ciblés.
- En renforçant les moyens d'action des membres par la création d'une instance commune de représentation.



Le G.C.S.M.S. « Centre Gérontologique du Roussillon »

Composé du Centre Hospitalier de Perpignan et de l'Association Joseph SAUVY, le projet s'inscrit dans un vaste projet d'ensemble de développement et de rénovation du secteur de la gériatrie.

Dans une logique médico-soignante globale de prise en charge des personnes âgées dépendantes, le projet propose une mutualisation des moyens humains, matériels et logistiques entre E.H.P.A.D. et U.S.L.D.

Le Groupement gère aujourd'hui 90 lits d'E.H.P.A.D. sur Perpignan, 66 lits d'E.H.P.A.D. sur BOMPAS (dont 12 places de P.A.S.A. et 14 places d'U.H.R.), 12 places d'accueil de jour thérapeutique et 30 places d'E.E.P.A. P.H.V.

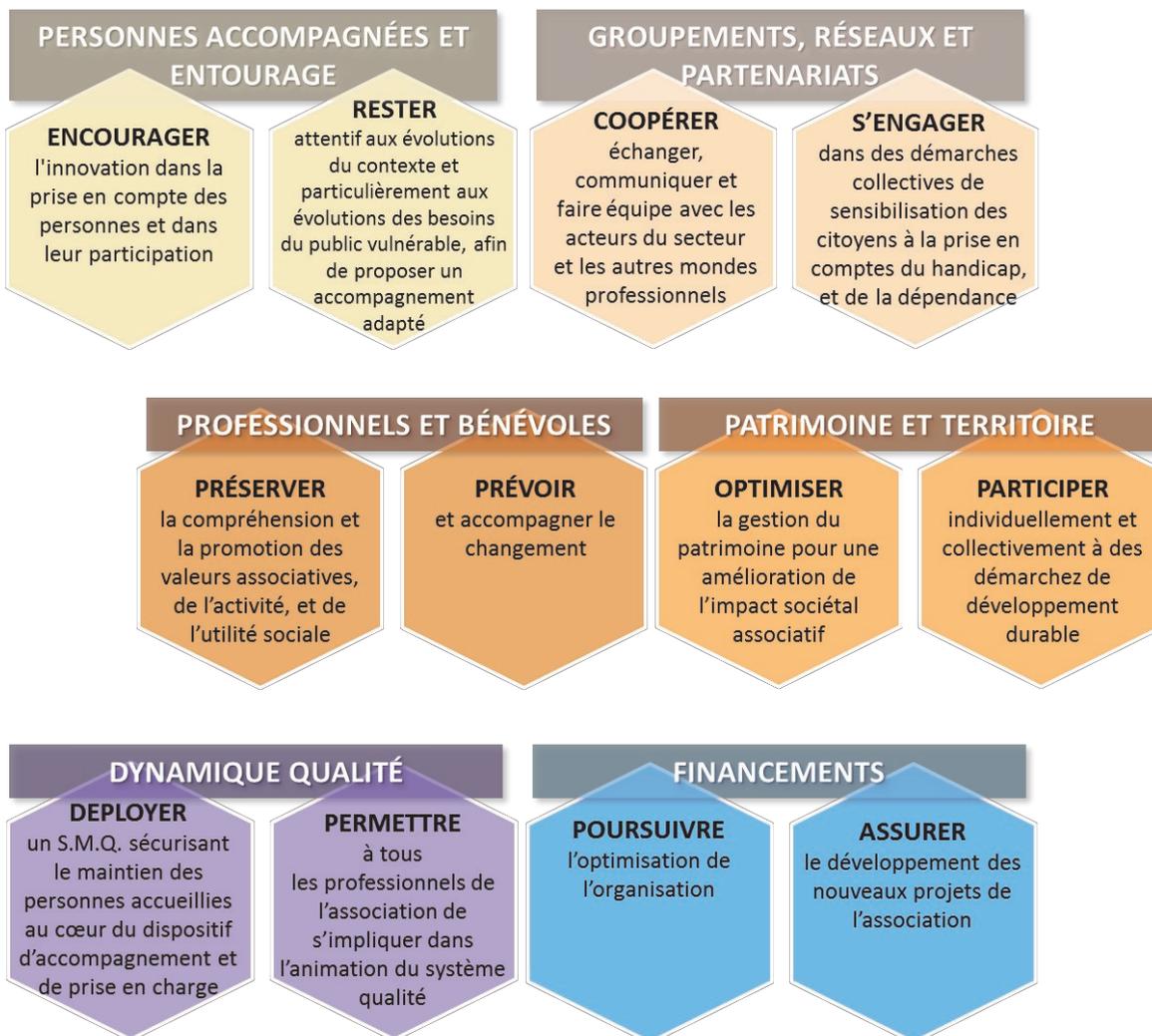
ENSEMBLE AUJOURD'HUI ...

Aujourd'hui l'association sait se montrer créative et force de proposition en tant qu'acteur majeur de l'économie sociale et solidaire du département. Elle est en capacité de collaborer, d'appuyer ses pairs, ou de participer à des groupements, en restant fidèle à ses valeurs et dans le respect de ses objectifs fixés au projet associatif.

Ces perspectives de développement et d'évolution sont rendues possibles grâce aux ressources de l'association :

- ⇒ **L'accueil et l'accompagnement des personnes**
- ⇒ **La dynamique Qualité**
- ⇒ **Les professionnels et bénévoles**
- ⇒ **Les financements**
- ⇒ **Le patrimoine et le territoire**
- ⇒ **Les groupements, réseaux et partenariats**

...PLUS FORTS POUR DEMAIN



L'Accueil et l'Accompagnement des Personnes

La diversité des personnes accueillies et accompagnées par l'association, permet de mieux appréhender et anticiper les attentes et les besoins en matière de prise en charge. Les différentes notions de parcours, individuelles ou collectives, développées par l'association se déploient en institution ou au domicile, pour répondre à des besoins ponctuels ou récurrents.

Là où, auparavant, les agréments des structures faisaient frontières, nous pouvons désormais harmoniser et fluidifier l'accompagnement des personnes tout en élargissant notre palette d'activités.

La compréhension fine du secteur permet d'aborder les transformations sociales en cours, la mutation du périmètre des établissements ainsi que des nouvelles pratiques d'accompagnement. Par ailleurs, soucieux du meilleur service au plus près du territoire nous devons nous interroger sur la possibilité de construire avec l'ensemble des parties prenantes, de nouvelles formes de prestations.



Engagée sur la voie de l'accueil et de l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, l'association a développé une expertise reconnue dans ses missions éducatives et pédagogiques, d'évaluation et de prévention des risques sociaux et médico-sociaux, d'intégration et d'insertion sociale, culturelle, et professionnelle, d'assistance et de soutien dans les actes courants de la vie.

LA PERSONNALISATION « Etre au plus près de la personne »

L'association s'est développée autour de la prise en compte de la diversité des personnes, particulièrement pour les enfants et adultes en situation de handicap, les personnes âgées et les personnes souffrant de difficultés d'insertion et de conduites addictives.

L'accueil et l'accompagnement de la personne sont basés sur la prise en compte de ses besoins et attentes lors de l'élaboration du projet de vie individualisé. Ce projet, co-construit avec la personne, son entourage et les professionnels, permet l'orientation vers le dispositif le plus approprié.

L'association participe à la **logique de parcours** de soins de la personne sur les champs du sanitaire, du social, et du médico-social, en lui proposant différentes modalités d'accueil et d'accompagnement, comme :

- l'hébergement permanent, temporaire, ou séquentiel,
- l'accueil de jour,
- l'accompagnement et le maintien au domicile.

Nous entrons alors dans une logique de parcours et de maillage territorial, en couvrant plus des deux tiers des communes du département pour :

« Etre au plus près de la personne »

Cela signifie, non seulement prendre en compte les besoins et attentes de la personne et de l'entourage, mais également de lui offrir l'opportunité de vivre avec ses repères dans un environnement familial.

LE COLLECTIF

Bien que la personnalisation de l'accompagnement soit le socle commun à nos pratiques, la prise en compte du collectif est tout aussi importante.

Le secteur de l'intervention sociale est traversé, depuis le XXIème siècle, par des mutations à un rythme sans précédent, réformant l'activité, et conduisant l'association à davantage prendre en compte la question de la participation des usagers et de leur entourage aux décisions relatives à l'activité et au développement.

L'Association, en prolongement des C.V.S, a installé un comité consultatif des représentants des familles en relation directe avec le Conseil d'Administration.

Dans cette dynamique, les questions d'empowerment collectif¹ sont intégrées dans les réflexions associatives.

Ces approches s'articulent pour permettre à l'utilisateur d'être un véritable acteur citoyen au sein de l'association et plus largement de la société.

La participation, la promotion des droits et des libertés, la responsabilisation font partie du mécanisme initié par la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, et sont mises en œuvre au quotidien dans les structures.

Les Orientations

Rester attentif aux évolutions du contexte et particulièrement aux évolutions des besoins du public vulnérable, afin de proposer un accompagnement adapté

- Se positionner au mieux sur des nouveaux modes de prises en compte et/ou des nouveaux champs d'intervention afin de répondre aux besoins du public vulnérable et d'éviter les situations de rupture dans le parcours.
- Toujours respecter le choix de projet de vie de la personne.

Encourager l'innovation dans la prise en compte des personnes et dans leur participation

- Dans le cadre de la recherche action, l'association étudie et développe des pratiques et postures professionnelles qui permettront une participation plus effective des personnes et de leur entourage à la vie de la structure et de l'association.

¹ Empowerment collectif: processus ou approche qui vise à permettre aux individus, aux communautés, aux organisations d'avoir plus de pouvoir d'action et de décision, plus d'influence sur leur environnement et leur vie.

La Dynamique Qualité

Le système de management de la qualité (S.M.Q.) de l'association sécurise et garantit la mise en œuvre de la politique et l'atteinte des objectifs. Cette démarche correspond à la réalité de l'organisation en prenant en compte les attentes et besoins des personnes accompagnées.

Un S.M.Q. performant est transversal à toutes les activités et les acteurs. Il doit être organisé, partagé, orienté vers l'utilisateur, et permettre des relations mutuellement bénéfiques entre les acteurs, pour amener à l'amélioration permanente des pratiques.



Le S.M.Q. de l'association a été initié par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, et accompagné par l'ANESM, et la HAS à l'aide des recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour le bon déroulement des évaluations des activités. L'Association est engagée à travers sa politique qualité à améliorer continuellement ses pratiques afin de :

- garantir la qualité de ses prestations en renforçant le bien-être, le confort et la sécurité des personnes accompagnées,
- se doter d'une organisation performante pour assurer la réalisation des projets, répondre aux évolutions du secteur et proposer des actions innovantes,
- consolider le maillage du territoire avec les acteurs du secteur.

LES PRINCIPES ASSOCIATIFS

Le système de management de la qualité repose sur plusieurs principes complémentaires :

- L'écoute et la compréhension des besoins, présents et futurs des personnes accompagnées. Ce principe suppose l'utilisation d'outils de communication et de recueil, de mener une analyse prospective des besoins, une évaluation régulière du niveau de satisfaction et le traitement des réclamations.
- L'élaboration de la politique qualité comportant les objectifs, les rôles et responsabilités de chacun.
- La communication et la co-construction pour l'implication des professionnels dans la démarche.
- La mise en place d'une approche par processus.
- L'amélioration continue pour l'augmentation de la performance et la satisfaction des personnes accueillies et accompagnées.
- La réalisation d'un suivi régulier des tableaux de bords d'indicateurs pour permettre une prise de décisions basée sur des informations fiables.
- Le développement de relations mutuellement bénéfiques par la compréhension fine des intérêts des acteurs, et de leurs obligations.

DE LA PLANIFICATION VERS L'ACTION

Le S.M.Q de l'association est illustré par le principe d'amélioration continue de la qualité de la roue de Deming¹.

« Planifier »

La politique qualité associative définit les objectifs à atteindre en matière de qualité des prestations, d'amélioration des pratiques et de gestion des risques.

« Faire »

La dynamique qualité est présente dans toutes les pratiques professionnelles. En effet, la réussite d'une démarche qualité réside dans l'implication de chacun, et dans la mise en œuvre des principes qualité au quotidien.

« Vérifier »

La vérification de la conformité aux objectifs est essentielle à l'identification des écarts. La vérification est réalisée par la réalisation d'évaluations (internes, externes, audits, enquêtes...) et le suivi d'indicateurs (de pilotage, de suivi, d'activité, de résultat, ...).

« Agir »

Le réajustement du S.M.Q, par la mise en place d'actions, engendre la diminution des écarts et par conséquent l'amélioration des pratiques

Les Orientations

Déployer un S.M.Q. sécurisant le maintien des personnes accueillies au cœur du dispositif d'accompagnement et de prise en charge.

- Améliorer et moderniser les outils de gestion du S.M.Q.
- Adapter le SMQ aux réalités des pôles d'activité et aux réalités des besoins des publics.
- Rédiger les procédures à partir des pratiques réelles, et ne pas imposer le changement par les procédures.

Permettre à tous les salariés de s'impliquer dans l'animation du système qualité

- Organiser des informations et formations périodiques relatives au managements de la qualité, à la gestion des risques et à l'amélioration des pratiques professionnelles.
- Redéfinir des espaces pour la gestion de la démarche au niveau de l'associatif, des pôles et des structures.
- Impliquer les professionnels dans la formalisation et la mise à jour des procédures.
- Tester et réajuster les procédures pour garder une dynamique de mouvement.

¹ Illustration popularisée par William Edwards Deming, représentant les quatre phases « Plan, Do Check, Act » de l'amélioration continue de la qualité.

Les Professionnels et les Bénévoles

La structuration de l'association lui permet de s'enrichir de la collaboration de nombreux professionnels bénéficiant de compétences et de qualifications issues du champ sanitaire, social et médico-social. Des bénévoles sont investis dans le fonctionnement de l'association et des établissements.

La gestion centralisée des **ressources** humaines permet la mise en place d'actions communes, comme la formation continue, et la gestion des compétences, allouant de nombreuses ressources pour le déploiement de projets, et l'apport de réponses élaborées, aux besoins issus des mutations du secteur.



Les associations du secteur sanitaire et social sont soumises depuis plusieurs années à un environnement de plus en plus complexe. Les réformes engagées notamment dans le cadre de la loi HPST sont autant de motifs de réflexion pour l'avenir du secteur associatif sanitaire et social concernant la gestion des ressources humaines.

Les compétences individuelles et collectives des professionnels permettent à l'association d'être reconnue comme un acteur majeur de l'intervention sociale dans le département. Ces compétences nous dotent d'une ressource significative pour l'appréhension des transformations sociales actuelles.

De plus, le Conseil d'Administration de l'association, apolitique et non confessionnel, est composé d'administrateurs bénévoles dont certains membres sont issus du monde agricole, s'ouvrant de plus en plus à tous les secteurs de la société civile.

LA DIVERSITÉ DES PROFESSIONNELS

L'association bénéficie de ressources professionnelles diverses issues du secteur social, médico-social et sanitaire. Cette richesse permet de développer les pratiques d'accueil et d'accompagnement pour toujours s'adapter aux besoins de la population.

La capacité à anticiper les évolutions sociales et organisationnelles inhérentes à notre activité est rendue possible grâce aux compétences capitalisées à tous les niveaux, en interne et en externe.

La reconnaissance territoriale de l'association, pour son expertise et la qualité de son accompagnement des publics vulnérables, s'accompagne d'une reconnaissance interne portée par les professionnels.

Dans sa fonction sécurisante d'organisation employeur, l'association doit permettre l'interaction permanente entre le contractuel (salaire, statut), le professionnel (technicité, métier, goût de réaliser et d'obtenir des résultats), le managérial (goût des responsabilités, capacité d'exercer le pouvoir, d'animer et accompagner des équipes) et le communautaire (relations interindividuelles, appartenance à une communauté de travail).

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Aborder la question de la gestion des ressources humaines nous oblige à dépasser le paradigme de la gestion du personnel. Nous sommes invités collectivement à construire de nouvelles formes de rapports entre et avec les salariés, dépassant la simple application du droit social et donc du code du travail, dans une perspective où l'organisation et la prévision viennent soutenir l'activité.

Afin de favoriser l'employabilité et la qualité de vie au travail des professionnels, il apparaît que la gestion des ressources humaines doit permettre de :

- faire concorder le projet de chaque individu avec le projet de l'association ;
- tendre à la création de conditions optimales de travail ;
- mobiliser et développer les qualifications et les compétences nécessaires de chacun.

Ces dispositions donnent lieu à l'amélioration de la qualité de vie au travail et par conséquent à l'amélioration de la prise en compte des personnes accompagnées.

La défense de nos valeurs repose sur la qualité de ceux qui s'investissent dans l'association.

LES BENEVOLES

Respectueux de l'histoire et fidèles aux valeurs fondatrices de l'association, les administrateurs se forment, s'investissent, maillent le territoire et, dans leur diversité, apportent leur bon sens, leur expérience et leurs réflexions au service de l'association.

Les Orientations

Préserver la compréhension et la promotion des valeurs associatives, de l'activité, et de l'utilité sociale.

- Développer la communication, les temps d'échanges et les retours d'informations, à tous les niveaux : associatif, pôles, et structures et entre toutes les parties prenantes : professionnels, bénévoles, personnes accueillies et accompagnées et leur entourage.
- Mettre en place des outils de partage et d'expression relatifs aux expériences, aux pratiques professionnelles et aux actions innovantes.

Prévoir et accompagner le changement

- Développer la GPEC permettant d'adapter les compétences aux activités de l'association et de donner les capacités à élaborer des plans d'actions adaptés.
- Renforcer les compétences et l'organisation pour l'adaptation aux évolutions du contexte législatif, réglementaire, économique, sociétal et environnemental.
- Appuyer et développer la démarche de prévention des risques professionnels.
- Se donner les moyens pour permettre aux administrateurs de jouer pleinement leur rôle.

Les Financements

Depuis de nombreuses années, la gestion financière rigoureuse et la contractualisation avec nos financeurs, permettent la mise en œuvre du développement associatif pour l'innovation, la modernisation et l'optimisation.

Aujourd'hui, pour garantir la viabilité des projets associatifs, il est essentiel de se positionner dans la recherche de financements complémentaires (partenariats, appels de fonds, mécénats...), dès lors qu'ils respectent les valeurs associatives et couvrent le déploiement de projets répondants à des besoins sanitaires, **sociaux**, ou médico-sociaux.



L'Association «Joseph Sauvy», en sa qualité de gestionnaire d'établissements et services médico sociaux, met en œuvre ses actions au travers des financements octroyés par des structures publiques telles que l'Agence Régionale de Santé (Caisse d'Assurance Maladie) et le Conseil Départemental.

LES MODALITÉS

Nos financements sont pour la plupart inscrits dans un cadre contractuel élaboré collectivement et permettant de définir budgétairement et par anticipation les cinq prochaines années de vie de nos structures.

L'association bénéficie actuellement d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2015/2019 avec l'ARS, d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2016/2020 avec le Conseil Départemental, de Conventions Tripartites de troisième Génération (Etat, Conseil Départemental, E.H.P.A.D.) ainsi que de Conventions d'Objectifs et de Moyens (DIRECCTE, E.A., G.C.S.).

Ce mode de financement permet à l'association de répondre aux exigences d'efficacité et de performance : amélioration de la qualité, rationalisation des décisions, protocolisation et traçabilité des actions et évaluation des résultats.

Ces outils privilégient les échanges réguliers et de proximité avec les autorités de tutelle, et sont de nature à construire et consolider une gestion rigoureuse des fonds publics (Plan Prévisionnel d'Investissement, suivi intercalaire des CPOM ...)

LA GESTION

L'association «Joseph Sauvy» a démontré sa capacité à atteindre ses objectifs budgétaires, en parvenant ainsi à constituer des réserves thématiques tout en préservant de façon constante une trésorerie et un fond de roulement net global positifs.

La veille permanente quant au respect de ces équilibres donne lieu à la planification et au pilotage des divers projets au regard des moyens alloués. Par ailleurs, cette gestion offre à l'association l'opportunité d'un recours à différents modes de financements.

Face aux enjeux économiques, il est indispensable d'adapter nos pratiques en recherchant de nouvelles modalités de financements, tout en maintenant une gestion efficiente.

La situation financière de l'association, conjuguée avec la valeur de son patrimoine, nous permet de pouvoir être réactifs, nous donnant ainsi la possibilité de relever les défis de nouveaux projets et d'appréhender l'avenir avec confiance.

Les Orientations

Poursuivre l'optimisation de l'organisation

- Rechercher continuellement une organisation efficiente permettant un pilotage rigoureux des activités.
- Développer des appuis et outils techniques.
- Créer des synergies de gestion entre les structures de l'association.
- S'appuyer sur les indicateurs de gestion (A.N.A.P.), et le contrôle de gestion.

Assurer le développement des nouveaux projets de l'association

- Rechercher des financements nécessaires à l'élaboration de nouveaux projets compatibles avec la vision associative.
- Favoriser la mutualisation des ressources.
- Investir dans l'innovation.

Le Patrimoine et le Territoire

Bâti au fil des années, le patrimoine associatif rassemble un important capital humain, économique et immobilier indispensable à l'activité. Ce patrimoine s'inscrit dans un département comportant des particularités en termes d'accessibilité, de typologie et de répartition des populations.

Dans son rôle citoyen, l'association participe à la construction et au développement du territoire et souhaite promouvoir et **mettre** en œuvre, à travers son organisation et ses projets, des notions de durabilité, d'optimisation et de valorisation des potentialités et ressources internes et locales.



La prise en compte de l'impact de l'association sur la société et son environnement nous amène à adapter nos pratiques en matière de gestion du patrimoine et notamment à travers la gestion de l'immobilier.

De plus, le monde économique contraint, dans lequel évoluent les gestionnaires, les financeurs et les usagers, abonde dans le sens d'une rationalisation des coûts et donc dans l'optimisation d'utilisation des ressources. Il s'agit d'une démarche d'amélioration des pratiques pour la société, l'association, ses usagers et ses collaborateurs.

LA GESTION DU PATRIMOINE

La constitution et la gestion du patrimoine immobilier associatif sont issues des besoins identifiés auprès des publics vulnérables. L'association accueillant du public depuis 1963, certains immeubles devenus inadaptés au regard de l'évolution des normes ont été reconstruits ou rénovés.

Dans cette logique de renouvellement de son patrimoine immobilier, l'association doit aller plus loin en proposant des constructions s'intégrant à l'environnement et permettant une certaine adaptabilité dans le temps. En effet, la capacité de modulation des structures doit être corrélée aux évolutions des besoins du public accueilli.

« Un patrimoine immobilier, vecteur d'avenir... »

Par ailleurs, certains anciens bâtiments sont valorisables par la création d'une activité économique à vocation sociale. En exemple, le tourisme « social » ou « vert » en remplissant des fonctions d'aménagement du territoire, et en proposant un fonctionnement éthique, permettrait d'entrer dans une dynamique d'économie circulaire.

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

La réalisation de projet de reconstruction ou de réhabilitation permet pour partie l'ouverture de l'association sur son environnement et initie une démarche de développement durable par l'utilisation de ressources renouvelables.

Ces dispositions permettent une autonomie partielle dans le domaine énergétique ainsi que la mise en œuvre d'une politique associative relative à l'impact environnemental lié à l'activité des établissements et services de l'association.

LE PATRIMOINE IMMATERIEL

Le patrimoine immatériel de l'association comprend deux volets :

- L'ensemble des savoir faire et compétences additionnées sur les structures,
- Les arrêtés d'autorisations, et les agréments délivrés par les autorités.

Les Orientations

Optimiser la gestion du patrimoine pour une amélioration de l'impact sociétal associatif

- Créer des projets architecturaux modulables et respectueux de l'environnement.
- Valoriser le patrimoine immobilier.
- Appuyer sur notre maillage territorial pour développer de nouvelles formes de réponses de proximité aux besoins ponctuels des acteurs du territoire

Participer individuellement et collectivement à des démarches de développement durable

- S'engager dans une démarche de dématérialisation.
- Optimiser l'usage des ressources naturelles et énergétiques.
- Etre un acteur reconnu de l'Economie Sociale et Solidaire.

Les Groupements, Réseaux et Partenariats

La recherche permanente de partage et de mutualisation permet à l'association d'être actrice dans plusieurs réseaux ou groupements de coopération, développant ainsi, la possibilité d'améliorer la prise en compte des personnes, de favoriser l'employabilité ¹, d'optimiser les démarches, et de développer les projets.

Bâtir des relations équilibrées, saines et respectueuses avec des partenaires complémentaires permet la potentialisation des compétences de chacun, favorise le maillage territorial départemental et éventuellement au-delà, et améliore la pertinence des réponses apportées à la diversité des besoins du public.



Forte de ses ressources internes, l'association conforte son action auprès des usagers à travers l'élaboration de réseaux, de partenariats et de collaborations. Elle participe au maillage du territoire, dans le but d'apporter un accompagnement fluide et continu aux publics vulnérables. Cette synergie de capacités est un enjeu essentiel pour l'avenir et un défi à relever dans ce secteur d'activité.

L'INSCRIPTION DANS LE RESEAU

Dans son dynamisme historique, l'association intervient et se développe pour et avec les divers acteurs du territoire.

A différents niveaux l'association contribue à développer et créer des réseaux :

- Européen, comme l'Hôpital transfrontalier de Cerdagne, et TEDDIP'Europe...
- Nationaux comme l'Unifaf, le Groupement National des Directeurs Généraux (Gnda)...
- Régionaux comme l'URIOPSS, la FEHAP, le SYNEAS...
- Locaux : comme les collectivités, et mairies...

L'association développe également des liens, des projets communs et des collaborations avec l'UGECAM, le C.H. de Perpignan, l'Université de perpignan Via Domitia , Medicoop...

L'expérience acquise par l'association lui permet de se positionner en tant que ressource, pour d'autres structures nécessitant un accompagnement au développement et à l'ingénierie de projets dans le respect de chaque identité associative.

LA DEMARCHE PARTENARIALE « Créer et Partager, Partager pour Créer »

Le partenariat est un outil stratégique permettant le développement de réciprocity, de solidarités et de coopérations dans un contexte marqué par des logiques concurrentielles. L'établissement de partenariats parfois complexes, permet également la création de solutions nouvelles, liées au croisement des savoir-faire et à la dynamique collective de co-construction.

Consécutivement, le partenariat est aussi porteur de reconnaissance de cette légitimité de l'association «Joseph Sauvy» à « inventer » et développer les pratiques professionnelles. Il est aussi un point d'appui majeur pour l'évaluation des pratiques, puisqu'il permet à chacun de rendre compte au collectif de ses réussites comme de ses impasses. Enfin, c'est un levier important de transformation des organisations.

Dans ce cadre, l'objectif est double :

- Créer et partager,
- Partager pour créer.

Cet objectif est un engagement difficile qui demande de vouloir partager une même vision, en ayant des approches différentes vers des objectifs communs. La démarche de partenariat nous demande de faire converger les cultures, faire adhérer les hommes et construire pour les personnes accueillies un maillage efficace et cohérent sur notre territoire.

De plus, l'association souhaite développer des partenariats avec des structures partageant les mêmes valeurs et principes quelle que soit leur taille.

Parmi les principaux partenariats de l'association on retrouve, pour exemple :

- des groupements comme le G.E.C.T. Hôpital de Cerdagne, le G.C.S. Pôle Sanitaire Cerdan, le G.C.S.M.S. Sauvy Insertion, le G.C.S.M.S. Centre Gérontologique Roussillonnais ;
- des conventions cadre et de regroupement, comme avec les hôpitaux publics du département.

Les Orientations

Coopérer, échanger, communiquer et faire équipe avec les acteurs du secteur et les autres mondes professionnels

- Maintenir son rôle et son positionnement dans le respect des autres.
- Etre présent dans les lieux de réflexion, de concertation et de décision.
- Fluidifier le parcours des personnes vulnérables en favorisant la création et la formalisation de partenariats.
- Mobiliser l'expertise et les ressources associatives au service des besoins du territoire.

S'engager dans des démarches collectives de sensibilisation des citoyens à la prise en compte du handicap, et de la dépendance

- Promouvoir les valeurs associatives et faire valoir les droits et libertés des personnes accompagnées par l'association.
- Créer des espaces d'échange favorisant les retours d'expériences.

¹ employabilité : « la capacité à être employé »



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

“ *L'association « Joseph Sauvy », des hommes et des femmes au service d'un accompagnement projeté vers l'avenir.* ”



Depuis 1963, l'association s'est adaptée à toutes les grandes évolutions de son secteur d'activités (Loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales, Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, Loi handicap du 11 février 2005, Loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, Loi Hôpital Patient Santé Territoire du 21 juillet 2009 ...)

Les territoires changent (Région, Intercommunalités), les établissements sont en pleine mutation et les personnes accueillies et leurs familles ont un niveau de connaissance accru.

Ce contexte est venu progressivement modifier les organisations, les modes de fonctionnement et de financement des établissements.

Si l'Association évolue pour s'adapter à ces changements, aujourd'hui elle doit également anticiper leur mise en œuvre tout en restant cohérente avec ses valeurs.

Les familles attendent, au fait des évolutions, des équipes réactives et communicantes, ainsi qu'une association responsable et dynamique.

“ *Sur un plan politique, l'association catalane, et même cerdane à son origine, se doit de se positionner dans le nouveau paysage tout en correspondant aux attentes d'aujourd'hui et de demain (d'où sa devise)* ”

Dans le nouveau paysage régional, l'association a su appuyer sa présence dans les réseaux sanitaires (Groupement Hospitalier Territorial, réseaux IRM, scanners)

et dans les réseaux médico-sociaux (MAIA, réseaux, Gérontologique, Inter-SESSAD...) pour assoir sa technicité et favoriser l'accès aux plateaux de soins de recours.

L'implication de l'association dans les nouveaux dispositifs au bénéfice des usagers qui ne disposent pas de réponses adaptées à leurs besoins sur le territoire (tels que les SPASAD, PHV...) confirme la volonté de l'association de devenir un relais entre territoires et offres de soins, d'accompagnement, et d'hébergement pour chacun.

Pour ce faire, il faut être efficient, technique (lorsque nécessaire) et communicant ; tout cela dans une grande humanité.

Les fondements sont là :

- Fondement historique,
- Fondement scientifique (engagement au sein du programme Européen Prospec Tsaso, engagement avec le laboratoire CORHIS),
- Fondements économiques et numériques avec la Responsabilité Sociétale et Environnementale et la Gestion Electronique des Documents.

Des challenges à relever pour les 10 prochaines années...

Pour l'avenir, le positionnement stratégique de l'association est en bonne voie. Grâce à sa dynamique de développement, au professionnalisme de ses équipes et au soutien de ses partenaires, l'association dispose des capacités nécessaires pour franchir ce cap.

Comme le dit un proverbe Africain « Seul on va plus vite, Ensemble on va plus loin »

“ *C'est possible, c'est en route, je le crois. Alors, ensemble, continuons d'écrire quelques pages avant de passer le livre à d'autres.* ”

L'association se doit de trouver des modes d'intervention et de gouvernance nouveaux et adaptés aux évolutions grâce à une forte mobilisation des élus, un engagement professionnel et éthique sur un plan sociétal et environnemental, l'engagement des personnels et des équipes de cadres pointues, déterminées et communicatives.

M. Yves BARBE, Directeur Général

L'Association

Sur le département des Pyrénées Orientales

31 établissements et services

6 Pôles d'activité :

- Pôle Aide à Domicile
- Pôle Enfance
- Pôle Handicap Adulte
- Pôle Insertion
- Pôle Personnes Agées
- Pôle Travail Adapté

PRADES

- M.A.S. « L'Orri »
- S.E.S.S.A.D. « Poc Y Mes »
- G.C.S.M.S. S.A.M.S.A.H. 66
Conflent Cerdagne Capcir
- S.E.S.S.A.D. « Caminem »

RIA

- Antenne du S.A.A.D.
« Joseph Sauvy »

UR

- E.H.P.A.D.
« Les Myosotis »

LATOUR DE CAROL

- P.U.V. « El Reparo »

ERR

- E.H.P.A.D. « Joseph Sauvy »
- SSIAD « Cerdagne Capcir »
- G.C.S. "Pôle Sanitaire Cerdan" :
Etablissement médical, S.S.R. et
U.S.L.D.

VERNET LES BAINS

- E.H.P.A.D.
« Les Airelles »

NYER

- P.U.V.
« Le Château de Nyer »

C.A.A.R.U.D.

E.A.

E.H.P.A.D.

E.S.A.T.

F.A.M.

F.H.

F.V.

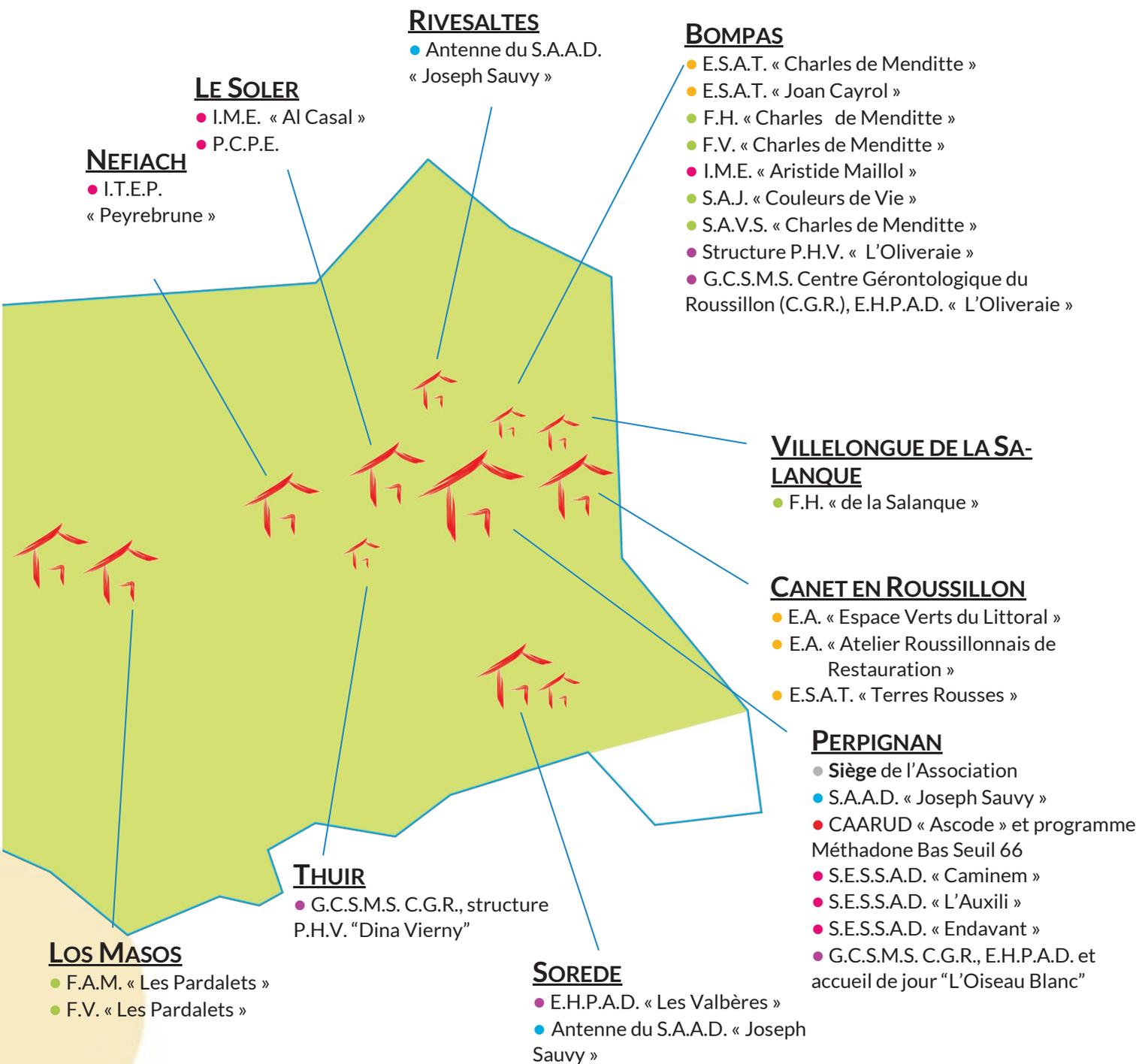
G.C.S.

G.C.S.M.S.

I.M.E.

Zone d'intervention du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour
Usagers de Drogue
Entreprise Adaptée
Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
Etablissement et Service d'Aide par le Travail
Foyer d'Accueil Médicalisé
Foyer d'Hébergement
Foyer de Vie
Groupement de Coopération Sanitaire
Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
Institut Médico-Educatif

Aujourd'hui



I.T.E.P.
M.A.S.
P.H.V.
P.U.V.
S.A.A.D.
S.A.J.
S.A.V.S.
S.E.S.S.A.D.
S.S.I.A.D.
S.S.R.
U.S.L.D.

Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
Maison d'Accueil Spécialisée
Personnes Handicapées Vieillissantes
Petite Unité de Vie
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
Service d'Accueil de Jour
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
Service d'Éducation Spécialisé et de Soins à Domicile
Service de Soins Infirmiers à Domicile
Soins de Suite et de Réadaptation
Unité de Soins de Longue Durée

ABRÉVIATIONS

A.G.	Assemblée Générale
A.J.S.	Association « Joseph Sauvy »
A.N.A.P.	Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux
A.N.E.S.M.	Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et services Sociaux et Médicaux-sociaux
A.P.A.P.H.	Association Pour l'Autonomie des Personnes Handicapées
A.R.S.	Agence Régionale de Santé
C.A.	Conseil d'Administration
C.A.A.R.U.D.	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogue
C.D.	Conseil Départemental
C.E.	Comité d'Entreprise
C.H.	Centre Hospitalier
C.H.S.C.T.	Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail
C.O.P.I.L.	Comité de Pilotage
D.G.	Directeur Général
D.F.	Directeur des Finances
D.R.H.	Directeur des Ressources Humaines
E.A.	Entreprise Adaptée
E.H.P.A.D.	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
E.E.P.A.	Etablissement Expérimental pour Personnes Âgées
E.S.A.T.	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
F.A.M.	Foyer d'Accueil Médicalisé
F.H.	Foyer d'Hébergement
F.V.	Foyer de Vie
G.C.S.	Groupement de Coopération Sanitaire
G.C.S.M.S.	Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
G.E.C.T. - H.C.	Groupement Européen de Coopération Territoriale « Hôpital de Cerdagne »
G.P.E.C.	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
H.A.S.	Haute Autorité de Santé
I.M.E.	Institut Médico-Educatif
I.T.E.P.	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
M.A.S.	Maison d'Accueil Spécialisée
M.C.O.	Médecine Chirurgie Obstétrique
M.S.A.	Mutualité Sociale Agricole
P.A.S.A.	Pôle d'Activités et de Soins Adaptés
P.C.P.E.	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
P.H.V.	Personnes Handicapées Vieillissantes
P.U.V.	Petite Unité de Vie
S.A.A.D.	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
S.A.J.	Service d'Accueil de Jour
S.A.M.S.A.H	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
S.A.V.S.	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
S.E.S.S.A.D.	Service d'Éducation Spécialisé et de Soins à Domicile
S.G.	Secrétaire Général
S.M.Q.	Système de Management de la Qualité
S.P.A.S.A.D.	Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile
S.S.I.A.D.	Service de Soins Infirmiers à Domicile
S.S.R.	Soins de Suite et de Réadaptation
U.E.M.	Unité d'Enseignement en classe de Maternelle
U.G.E.C.A.M.	Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie
U.H.R.	Unité d'Hébergement Renforcé
U.S.L.D.	Unité de Soins de Longue Durée

Association Joseph SAUVY

Siège Social

23 Rue François Broussais – CS 20007

66023 PERPIGAN Cedex

Tel : 04.68.98.39.11 / Fax : 04.68.98.37.59

www.association-sauvy.fr

